AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique N° 116 (10ème envoi de 1978) - 18 Mai 1978

VIGNE

- Mildiou :

En dehors du secteur de Salles d'Armagnac déjà signalé, d'autres petits foyers ont été découverts dans le Gers (Caupenne), en Haute-Garonne (Frontonnais), dans le Tarn (Rabastens, L'Isle sur Tarn), le Tarn-et-Garonne (limite du Tarn-et-Garonne et du Lot). Toutes ces manifestations de la maladie ont été observées soit sur plantules, soit sur pousses touchant le sol.

Nous recommandons donc de poursuivre l'application des mesures prophylactiques : faciliter l'écoulement de l'eau, suppression des rejets situés au ras du sol.

En outre, il est prudent d'étendre le traitement recommandé dans le précédent bulletin aux vignes ayant depuis lors des feuilles étalées.

Les produits de traitement anti-mildiou :

Jusqu'alors, les substances autorisées pour combattre le mildiou : produits cupriques, produits organiques de synthèse ou associations diverses, devaient être employés préventivement, c'est-à-dire avant une contamination. Leur action visait surtout à empêcher la pénétration des germes. Depuis cette année, des fongicides d'un nouveau type d'action sont proposés aux viticulteurs, associés à des produits préventifs.

- Associations à base de curzate (Anteor, Anteor C, Sygram, (Rémiltinc, Fulvax) Sypral, Novofix, Cuprofix C Z activé) : le curzate n'est pas systémique mais il a la propriété de pénétrer localement et d'agir sur le champignon pendant les trois premiers jours de la phase d'incubation.

La durée d'action du curzate est donc très courte, c'est pourquoi cette substance est associée à un produit préventif.

- Associations à base de phosétal (Mikal) : le phosétal est systémique, c'est-à-dire qu'il est véhiculé par la sève et qu'il peut migrer depuis les feuilles traitées jusque dans les jeunes apparues après le traitement. Nous attirons l'attention sur le fait que la pénétration dans l'hôte demande un certain temps (48 heures environ) pendant lequel toute chute de pluie de plus de 20 mm nécessite un renouvellement du traitement.

Il est associé à un produit de type préventif qui complète son action.

En résumé, ces produits qui apportent de nouvelles possibilités dans la lutte contre le mildiou sont encore insuffisamment connus. En attendant, il est conseillé de les utiliser comme les produits classiques, préventivement.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Carpocapse des prunes :

Des oeufs ont été déposés et les premières pénétrations vont bientôt se produire. Seulement dans les vergers où des attaques sensibles ont été observées l'année dernière, un traitement pourrait être mis en place dès à présent.

Utiliser l'un des produits suivants : azinphos à 40 g de m.a./hl ou
phosalone à 60 g de m.a./hl.

- Tordeuse orientale du pêcher (protection des pousses) :

Le premier vol de papillons est en cours, avec un retard important par rapport à l'an dernier. Actuellement, les sorties deviennent nombreuses tandis que le climat est un peu plus favorable à l'activité sexuelle de l'insecte.

Pour protéger les pousses en pépinières et dans les jeunes vergers en cours de formation, notamment ceux à axe central, il est conseillé d'appliquer un premier traitement dès à présent. Préférer un produit à base de fénitrothion à la dose de 50 g de m.a./hl (Folithion liquide, Fenibel 50 EL, Paluthion CE) ; action ovicide et larvicide à l'éclosion.

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Tavelures du pommier et du poirier :

Les projections d'ascospores sont pratiquement terminées. Dans les vergers où des taches existent, il est nécessaire de poursuivre la lutte en tenant compte des risques de pluies.

/CULTURES LEGUMIERES/

MELON :

- Pucerons :

Les premiers foyers de pucerons ont été observés en culture. Les repérer soigneusement afin de les combattre, de préférence par un traitement localisé, en employant un produit aphicide autorisé en cultures légumières, non toxique pour les abeilles.

Dans toute la mesure du possible, éviter un traitement généralisé.

/GRANDES CULTURES/

CEREALES :

Les conditions climatologiques demeurent favorables au développement des différentes maladies.

- Rouille jaune :

Sur les variétés sensibles "Comtal, Courtot, Lutin et Tom-clair" en blé dur, un traitement se justifie dès apparition des premiers foyers.

Une deuxième intervention est souhaitable sur les parcelles attaquées précocement et ayant fait l'objet d'un premier traitement fin avril-début mai.

- Rouille brune :

Les premières attaques sont observées sur les variétés "Talent, Blason, Capitole". Pas de traitement spécifique à prévoir dans l'immédiat.

- Septoriose :

Les attaques se sont généralisées à l'ensemble de la région et les premiers symptômes apparaissent sur les deux dernières feuilles : Tarn-et-Garonne, Tarn (Lavaur), et Haute-Garonne.

Assurer la protection des deux dernières feuilles, lorsque toutes les autres sont atteintes, même si l'épiaison n'a pas encore eu lieu ou commence seulement. En cas d'attaque moins grave, attendre la fin de l'épiaison pour assurer en même temps la protection des épis.

Spécialités utilisables : Bavistine M (5 kg/ha), Grex TX (3 kg/ha), Epidor P (3,75 kg/ha), Daril M ou Silodor 80 (12,5 kg/ha), Calixine M (5 kg/ha), Saprol M ou Cérétal (2,5 l/ha), Milcap (3 l/ha).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.